Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 9 février 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Coquenet et Van Heusden *est cité(e) dans cette lettre*
Fonderies et manufactures Godin-Lemaire *est destinataire de cette lettre*
Vigerie, A. *est auteur(e) de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation1 p. (456r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 9 février 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29948

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Vigerie, A.

Date de rédaction9 février 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFonderies et manufactures Godin-Lemaire
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméInformations diverses relatives à l'usine de Laeken : opérations comptables de l'usine de Laeken ; sur un impayé de Van der Sande.
NotesLe courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citées

- Coquenet et Van Heusden
- Van der Sande et Cie

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoquenet et Van Heusden
GenreNon pertinent
Pays d'originePays-Bas
ActivitéCommerce
BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Goidn-Lemaire.

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéIndustrie (grande)
BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste

André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail.

NomVigerie, A.
GenreHomme
Pays d'origineFrance
ActivitéEmployé/Employée
BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29948?context=pdf

4.56

Genève 9 fév. 1864

Monsieur Robin Lemaire
à Metz

J'ai reçu votre lettre du 7 c.ts à laquelle je répondrai plus amplement demain. Je vous prie d'ouvrir à débiter le fl. 192 en fr. 406.12 c.s qui vous seront remis en billets de banque. Je vous prie de remettre, à la date du 31 expiré à Monsieur [illegible] qui recevra un timbre d'échéance devra faire poursuivre les réinscriptions — il n'est pas payé.

La différence de fr. 1.12 s'appliquera au retard : je n'en passe pas écriture, mais vous avez à en débiter [illegible] Vous recevrez par le chemin de fer [illegible]

Agréez, Monsieur, l'assurance de votre [illegible]

Jean Robin Lemaire

Registré

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29948?context=pdf